

■ Politique | Commission communautaire française

Le MR attend des résultats concrets

► Françoise Schepmans (MR) "prend acte des intentions de la majorité".

La Commission communautaire française (Cocof) a officiellement fêté ses 20 ans d'existence vendredi (LLB 25/9), dans le cadre de la Fête de la Communauté française. Mais "il reste de très nombreux points d'interrogation par rapport aux constats que l'on porte et qui sont bien connus de la majorité et de l'opposition", souligne Françoise Schepmans, chef de groupe MR à la Cocof. Ces constats ? "Il y a d'abord l'aspect financier de la Cocof. Sa situation budgétaire reste toujours extrêmement difficile alors que les besoins des francophones bruxellois (NdLR : ils sont 850 000) dans les matières gérées par la Cocof (Santé, Aide aux personnes, Action sociale, Formation professionnelle, etc.) sont de plus en plus importants", explique Françoise Schepmans.

"Le ministre-président de la Communauté française Rudy Demotte (PS) a annoncé qu'il y aurait 12,5 millions d'euros pour la Cocof. Mais est-ce une aide ponctuelle pour une année ou cette somme sera-t-elle versée à la Cocof tous les ans ?". Et de rappeler la volonté des libéraux pour un refinancement structurel de la Cocof, à savoir "changer la clé de répartition de 77 % (pour la Région wallonne) et de 23 % (pour la Cocof) à une clé de 75 %-25 %, ce qui permettrait de dégager

8 millions supplémentaires pour la Cocof"

"Par ailleurs", reprend-elle, "il y a la question de la visibilité de la Cocof". Néanmoins, "on sent, en ce début de législature, une volonté des autres institutions francophones - Communauté française et Région wallonne - de s'intéresser à la Cocof". Tandis que la Déclaration gouvernementale de la Cocof met l'accent sur les "synergies avec les autres entités francophones", la chef de groupe MR attend "de voir ce qu'il en sera concrètement car, au cours de la précédente législature (NdLR : également sous une majorité Olivier), la Commission de coopération Communauté française-Cocof ne s'est réunie qu'une seule fois en cinq ans !". Si les présidents des assemblées francophones se sont récemment réunis pour définir les grandes lignes de la bonne gouvernance, Françoise Schepmans souhaite "qu'avant tout soient réactivées les Commissions de coopération qui permettent aux parlementaires de participer aux synergies".

En janvier-février prochains devrait démarrer le grand round des négociations institutionnelles. "La question se posera très certainement de savoir ce que l'on va faire de la Cocof : la laisser en l'état ou non ? Car la question n'a pas pu être tranchée lors des réunions du Groupe Wallonie-Bruxelles", rappelle la chef de groupe. Et "si les difficultés financières de la Cocof persistent, il faudra peut-être ouvrir le débat sur la réorganisation de la Cocof...", avance-t-elle prudemment.

St. Bo.



RENAUD FAGNART STAGIAIRE LIBRE